

**ASSEMBLÉE NATIONALE**

23 mai 2024

ACCOMPAGNEMENT DES MALADES ET FIN DE VIE - (N° 2634)

Commission	
Gouvernement	

Tombé

**AMENDEMENT**

N ° 1698

présenté par

M. Hetzel, Mme Blin, M. Juvin, M. Gosselin, M. Breton, M. Brigand, Mme Serre, Mme Genevard,  
M. Di Filippo, M. Kamardine, Mme Bonnivard, Mme Dalloz, M. Taite, Mme Bonnet, M. Le Fur,  
Mme Corneloup, M. Bazin et M. Dubois

-----

**ARTICLE 1ER QUINQUIES**

Compléter cet article par la phrase suivante :

« Cette évaluation formule, le cas échéant, des propositions visant à garantir effectivement le droit d'accès aux soins palliatifs ».

**EXPOSÉ SOMMAIRE**

Il est curieux qu'un parallèle ne soit pas établi avec l'évaluation sur les soins d'accompagnement prévues à l'article sexies.